

PERTE DE LA PAROLE

RISQUE D'ATTAQUE CÉRÉBRALE

RÉAGISSEZ, APPELEZ LE 112

**Perte brutale de la parole, de la vue d'un côté
ou paralysie soudaine d'un membre:
N'hésitez pas, chaque minute compte.**



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé
Direction de la Santé

www.sante.lu